

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/43 du 22 décembre 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/43-1.1	Fentange, rue de Bettembourg – déménagement le 02.01.2026
2025/43-1.2	Alzingen, rue Nicolas Wester – travaux de construction du 24.12.2025 au 31.07.2026
2025/43-1.3	Howald, Rangwee – déménagement le 09.01.2026
2025/43-1.4	Alzingen, rue de Syren – travaux de construction du 01.01.2026 au 31.12.2026
2025/43-1.5	Itzig, rue de Hesperange – travaux de construction du 01.01.2026 au 31.03.2026

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 22 décembre 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire, *adj.*

Le bourgmestre,

